

Compte rendu de l'audio-conférence du 22 avril 2020 entre le secrétariat général et les organisations syndicales de Centrale

La secrétaire générale indique qu'une audioconférence aura lieu vendredi, en présence des ministres, avec les fédérations, pour aborder le sujet du déconfinement. Préalablement, elle a tenu une audio conférence ce jour même pour faire un point d'actualité avec les fédérations. Cette réunion a permis de lister une première série de questions qui se pose, d'abord dans la période présente puis dans la phase de préparation du déconfinement. L'annonce de la réouverture décalée des classes scolaires complexifie encore un peu plus l'exercice. La Secrétaire Générale a pour la plupart renvoyé les réponses à l'audioconférence de vendredi quand ce n'était pas à des arbitrages interministériels.

ASA garde d'enfants : la secrétaire générale indique que cela sera une des variables les plus dimensionnantes dans le cadre du plan de reprise. Effectivement, on peut s'interroger sur les modalités de reprise d'un agent dont les enfants reprendront l'école à des dates différentes, ou éventuellement alternées.

Moyens de protection : 2,25 millions de masques ont été reçus et intégralement distribués. Ils sont venus en complément des stocks existants avant la crise. Le ministère disposerait de 5 semaines d'autonomie en appliquant la doctrine interministérielle actuelle. Concernant la distribution des masques et son nécessaire élargissement à compter du 11 mai, La secrétaire générale s'est retranchée derrière la doctrine interministérielle à venir et en particulier l'obligation possible du port de masque dans les transports en commun.

Nettoyage des locaux : avant réouverture, un nettoyage approfondi des locaux sera demandé aux différentes sociétés. Au vu des besoins, il est vraisemblable que des difficultés risquent d'apparaître rapidement.

Tests sérologiques et prise de température : il a été demandé leur généralisation comme pratiquée dans de nombreux pays et dans certaines entreprises sur le territoire. Si la demande sur la prise de température n'a pas été écartée, elle se heurte à la dotation des thermomètres. Sur les tests sérologiques, Mme Lemaitre Prieto, médecin de prévention a précisé qu'à ce jour la fiabilité de ces tests tout comme leur immunité pérenne ne sont pas assurées et que la stratégie en matière de santé publique pour le collectif et pour les entreprises se posait.

Services sociaux : la Secrétaire générale indique qu'il n'y aura pas de colonies de vacances à l'étranger cette année, et qu'il faut donc reconfigurer l'offre pour cet été.

Télétravail : dans l'attente de la publication d'un décret signé par les ministres, abrogeant celui de 2016, il a été demandé une enquête sur la période écoulée car la quasi généralisation de ce mode de travail induira des conséquences pour les agents. A l'évidence, l'après 11 mai, ne signifiera pas un retour au travail d'avant et le télétravail devra être privilégié dans bien des circonstances.

Retour d'expérience : il a été demandé un retour d'expérience sur le déconfinement en Nouvelle Calédonie, qui a démarré lundi dernier, même si la situation sanitaire a semblé mieux maîtrisée qu'en métropole.

Congés d'été : interrogée sur les congés d'été, la Secrétaire Générale a précisé que le redémarrage de la « machine administrative » nécessiterait une certaine adaptation. On peut donc s'interroger sur toute tentative de mise en œuvre de restrictions concernant les congés d'été.

Vendredi, les ministres devraient pouvoir être en mesure de présenter leurs premières pistes pour une reprise progressive des services à compter du 11 mai 2020.